



- **Institut National Supérieur d'Élevage de Moussoro (INSEM)** – Académie du Nord-Ouest (Licence en Production animale et Licence en Santé animale).

- **Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques et des Technologies Agroalimentaires de Laï (INSATAL)** – Académie du Sud-Ouest (Licence en Sciences agronomiques et Licence en Technologies agroalimentaires).
- **Institut Universitaire des Sciences et Techniques d'Abéché (INSTA)** – Académie de l'Est (Master en Production animale).
- **Université des Sciences et Techniques d'Ati (USTA)** (Faculté des Sciences Agropastorales et Agroalimentaires) – Académie du Centre (Licence en Sciences agroalimentaires et Licence en Sciences agropastorales).
- **Université de Sarh (UDS)** (Faculté des Sciences Agronomiques et de l'Environnement) – Académie du Sud-Est (Licence en Sciences agronomiques).
- **École Nationale des Techniques d'Élevage (ENATE)** – Technique d'élevage.

2. Profil et Conditions d'Éligibilité

Les candidats intéressés devront répondre aux critères suivants :

- **Appartenance aux établissements dans les filières concernées** : Le candidat doit obligatoirement appartenir aux filières ciblées par le projet (notamment dans les secteurs de l'élevage, de l'agronomie et de l'agroalimentaire).
- **Compétences en accompagnement et orientation** : Capacité à conseiller les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel et à utiliser des méthodes d'accompagnement éprouvées.
- **Aptitudes relationnelles et communicationnelles** : Excellente maîtrise de la communication interpersonnelle, indispensable pour le démarchage et l'entretien du dialogue avec les entreprises et les acteurs du secteur agropastoral.
- **Connaissance du tissu économique local** : Une compréhension fine des dynamiques économiques régionales et des besoins spécifiques des entreprises locales dans les secteurs clés du projet.
- **Capacités d'organisation et de suivi** : Aptitude à structurer le travail de la cellule, à assurer la veille sur les offres d'emploi/stages et à produire des rapports réguliers destinés à la direction.

3. Critères de Sélection et Posture Institutionnelle

Pour garantir la stabilité et l'impact de la cellule, les candidats devront satisfaire aux impératifs suivants :

- **Ancrage institutionnel** : Être un membre permanent ou stable du personnel de l'établissement afin de garantir la continuité du service et la pérennité des relations partenariales.
- **Disponibilité** : Être en mesure de s'investir pleinement dans cette fonction chronophage (bénéficiant d'une décharge horaire significative accordée par la direction).
- **Mandat de la direction** : Bénéficier du soutien explicite de la direction, incluant l'autorité nécessaire pour engager formellement l'institution dans des partenariats avec le secteur privé.
- **Capacité à travailler en réseau** : Aptitude à collaborer avec les autres pôles de l'établissement et, à terme, avec les autres établissements du réseau pour harmoniser les pratiques d'insertion professionnelle.
- **Maîtrise de l'outil informatique** : Un atout majeur pour la gestion des outils de travail numériques.

4. Processus de Sélection

La désignation se déroulera selon les étapes suivantes :

1. **Soumission des candidatures** par les enseignants intéressés.
2. **Entretien par visioconférence** : une première phase de présélection s'appuyant sur un entretien en visioconférence pour les candidats retenus.
3. **Sélection définitive** opérée par l'équipe du projet en étroite concertation avec le premier responsable de l'établissement.
4. **Validation officielle** : prise d'un arrêté ministériel ou d'une décision de nomination pour entériner la désignation des Référents.
5. **Attribution d'une lettre de mission formelle** clarifiant les objectifs, les responsabilités et les indicateurs de performance attendus pour le référent désigné.

5. Dossier de Candidature

Les candidats doivent soumettre un dossier complet comprenant les éléments suivants :

- **Une lettre de candidature** : expliquant l'intérêt du candidat et la manière dont son engagement contribuera à assurer une bonne gestion de la CAOIP.
- **Un justificatif** : attestant de l'appartenance du candidat à son établissement d'enseignement supérieur (Arrêté, Décision de nomination, etc.).
- **Une lettre de recommandation** du chef d'établissement dûment signée. (NB : Les pièces jointes doivent impérativement être fournies au format PDF).

6. Équipement et Formation

- Les cellules seront équipées du matériel de travail nécessaire.
- Dès leur nomination, les référents bénéficieront d'un programme de formation adapté.

7. Calendrier de l'Appel

- **Lancement de l'appel** : jeudi 27 août 2026
- **Clôture des candidatures** : vendredi 4 septembre 2026
- **Publication des résultats** : lundi 7 septembre 2026

8. Comment Postuler ?

Les enseignants intéressés répondant aux profils et conditions ci-dessus sont invités à déposer leur dossier de candidature via la plateforme « APES-Tchad » en cliquant sur le lien <https://apes-tchad.org/>, puis sur « Appel à candidatures – Référents CAOIP ».